

[Text]

Le président: Madame la ministre, mesdames et messieurs, honorables sénateurs, je voudrais d'abord vous souhaiter la bienvenue. Avec vous, madame, s'ouvre la première d'une série de séances publiques que ce comité tiendra à travers tout le pays au cours des prochains mois.

Comme vous le faites vous-même et continuerez à le faire, nous nous mettons à l'écoute des jeunes de notre pays en plus des adultes préoccupés par les problèmes particuliers à la jeunesse des années 80.

Comme vous le savez, ce comité spécial du Sénat sur la jeunesse prend la succession d'un comité identique qui s'est éteint automatiquement à la dissolution du Parlement; mais nous avons tout de même hérité de plus de 80 mémoires. Des mémoires nouveaux ou corrigés nous parviennent à chaque jour.

Au nom de mes collègues, je puis vous donner l'assurance que notre comité poursuit les mêmes buts que vous. Nous partagerons avec votre ministère le fruit de nos recherches. J'en profite pour vous remercier de la collaboration reçue de votre ministère à ce jour.

Alors, madame, je vous souhaite la bienvenue parmi nous et je vous invite à faire un exposé avant que nous vous posions quelques questions.

L'honorable Andrée Champagne (ministre d'État à la Jeunesse): Monsieur le président, je tiens d'abord à vous remercier de votre invitation à témoigner devant votre comité. En tant que ministre d'État à la Jeunesse, je suis heureuse de l'occasion qui m'est donnée de décrire les responsabilités que le premier ministre m'a confiées et, de parler ensuite de la situation des jeunes au Canada. Je me ferai, bien sûr, un plaisir de collaborer avec les membres du comité. Ainsi les jeunes recevront l'attention qui leur est due, particulièrement en cette Année internationale de la jeunesse.

Mon mandat, à titre de ministre d'État à la Jeunesse, sera de coordonner le programme national d'activités pour l'Année internationale de la jeunesse et d'agir comme porte-parole des jeunes et de leurs organisations auprès du gouvernement et du cabinet.

J'ai entrepris ce mandat avec beaucoup d'enthousiasme. J'entends me faire l'interprète des jeunes et m'assurer que l'établissement des priorités et des stratégies gouvernementales tient compte de leurs intérêts.

Pour bien remplir ce rôle, il faut toutefois que je serve de lien entre le gouvernement canadien et les jeunes. Je suis à leur écoute et je désire en apprendre davantage sur leurs problèmes et aussi sur leurs réalisations. En moi, ils trouveront une interlocutrice attentive et désireuse de faire valoir leurs points de vue et leurs aspirations à l'intérieur et à l'extérieur du gouvernement. A cette fin, j'ai invité les intervenants de tous les secteurs de la société à travailler avec eux.

Les jeunes doivent occuper la place qui leur revient dans notre société. Si la société ne leur laisse pas cette place, ils doivent avoir accès à l'éducation, au travail et à des conditions de vie décentes. Ils doivent avoir les moyens de s'épanouir en tant qu'individus et de participer au développement de leur commu-

[Traduction]

The Chairman: Madam Minister, ladies and gentlemen, Honourable Senators, I want to begin by welcoming you all. Your appearance, Madam Minister, marks the start of a series of public hearings that the Committee will be holding across Canada in the coming months.

Like you, we will be listening to what the young people of this country and the adults concerned with the special problems of the young in the 1980s, have to say.

As you know, this Special Senate Committee on Youth has stepped into the shoes of an identical committee that automatically ceased to exist when Parliament was dissolved, and we have inherited some 80 briefs from our predecessor. New and amended briefs are reaching us every day.

On behalf of my colleagues I can assure you that the Committee's goals are the same as yours. We will share with your Ministry the results of our research. I want to take this opportunity to thank you for the co-operation we have so far received from your Ministry.

Welcome to the Committee—after you have made your opening statement we can perhaps ask you a few questions.

Hon. Andrée Champagne (Minister of State for Youth): At the outset I want to thank you for inviting me to appear before your committee. As the Minister of State, Youth, I welcome this opportunity to outline the responsibilities delegated to me by the Prime Minister and to address the situation of Youth in Canada. I look forward to assuming a collaborative role with the committee in order to ensure that Youth are served in the best possible fashion, particularly in view of International Youth Year.

My mandate as Minister of State for Youth is the responsibility for co-ordinating the national program of activities for International Youth Year in 1985 and for acting as the spokesperson within the government and Cabinet for young people and Youth organizations.

I have undertaken this mandate with enthusiasm. It is my responsibility to speak out on behalf of young people and to actively promote their interests through policy priorities and government strategies.

However, to fill this role successfully, I have to be a channel of communication between young people and the Canadian government. I am listening to young people, learning more about their problems and their achievements. Above all, I hope to show them that they have in me an advocate who is determined to draw attention to youth and their concerns. I intend to defend youths' point of view and their aspiration and to emphasize my advocacy role outside government by inviting all social, economic, and political players to work with youth.

Young people must gain a place in the activities and affairs of our society which is rightfully theirs. If this place does not exist, they must create it, with our assistance. Youth must have access to education, employment and reasonable living conditions. They must have the means to develop personally and to participate in the development of their community.